

Le devenir des médecins libéraux de 50 ans et plus

Dr François Bonnaud
Président de la commission
Conditions d'exercice et démographie

Dr Michèle Meyrignac
Co Présidente de la commission
Conditions d'exercice et démographie

Dr François Wilthien
Dr Pierre Popowski

Secrétaire général
Secrétaire général adjoint



- Densité médicale des médecins libéraux en Ile-de-France en baisse :
 - De 1997 à 2005 : - **7,7 %** (source SNIR)
 - De 2006 à 2030 : - **25,8 %** (vs -10,6% en France – source DREES)

- Augmentation de la part des médecins libéraux de 55 ans et plus en IDF : 18% en 1997 – **45%** en 2007 (SNIR)

- **70%** de la profession en exercice actuellement prendra sa retraite d'ici 15 ans (16 440 médecins franciliens sont âgés de 50 ans ou plus – données CARMF).

- La part des moins de 65 ans quittant la profession tend à augmenter :
 - 2003 : 15,4 %
 - 2005 : **24,6 %** (source CARMF)

- Age moyen de départ en retraite en IDF : 66,51 ans (65,73 ans en 2007 en France).

Objectifs

- Identifier les intentions des médecins libéraux de 50 ans et plus quant à leur mode d'exercice pour les années à venir.
- Recueillir des informations portant sur les motivations et les trajectoires de ces professionnels en fin d'activité.
- Identifier les motivations à la cessation précoce d'activité.
- Comprendre les mécanismes conduisant certains médecins à poursuivre leur activité médicale après 65 ans.
- Identifier les mesures qui inciteraient les médecins à travailler après 65 ans.

- Enquête par questionnaire auto administré (42 items) élaboré par l'URML et la CARMF et adressé à tous les médecins âgés de 50 ans et plus exerçant en Ile-de-France (N = 16 440)
- Période de recueil : octobre – décembre 2008.
- Taux de retour : 32 % (30 % après exclusion des questionnaires non conformes)
- Traitement et analyse des 4 856 questionnaires sous Modalisa.
- Echantillon représentatif de la population étudiée



Résultats

Présentation de la population répondante

<ul style="list-style-type: none"> • Sexe 		<i>% population interrogée (CARMF)</i>
Femme	34 %	32,57 %
Homme	66 %	67,43 %
<ul style="list-style-type: none"> • Age 		
Moyenne	57 ans	57,1 ans
50-54 ans	32 %	33,95 % (N=5 581)
55-59 ans	39 %	36,41 % (N=5 985)
60-64 ans	24 %	23,36 % (N=3 841)
65 ans et plus	5 %	6,28 % (N=1 033)
<ul style="list-style-type: none"> • Spécialité 		
Généraliste	41 %	40,75 %
Spécialiste	59 %	59,25 %

Présentation de la population répondante

- Age moyen d'installation : 33 ans
- 60 % ont encore au moins 1 **enfant à charge**
- Secteur d'exercice :
 - secteur 1 : 48 % secteur 2 : 50 % autres : 2 %
- Un sur trois (34%) exerce une **activité salariée en complément**.
- Deux sur trois exercent en **libéral exclusif** (66%)
- Temps de travail hebdomadaire déclaré : **50 heures**
 - pour les généralistes : 52 h pour les autres spécialistes : 48 h
- Plus de la moitié (54%) exercent en **cabinet de groupe**, principalement sous la forme d'une SCM (71%)
- **Autres activités** : 54 % des médecins s'impliquent dans d'autres activités que le soin au cabinet

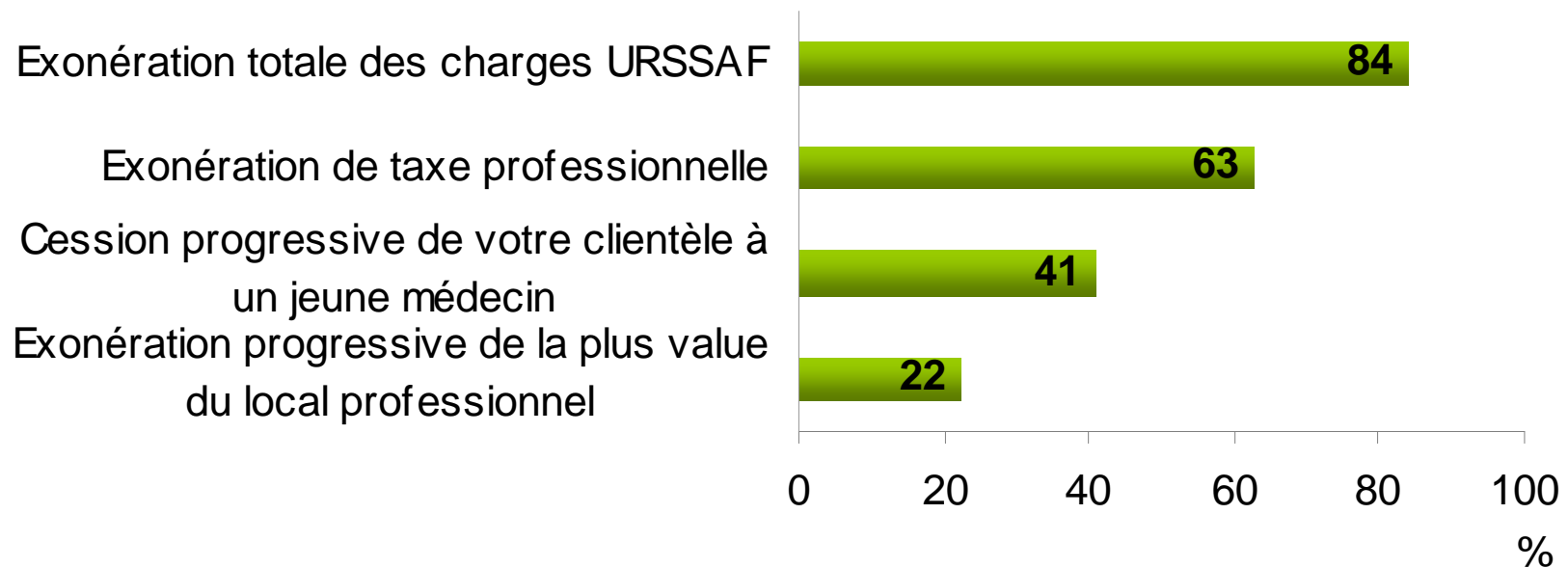
○ Leurs projets pour les 5 à 10 années à venir

- Un sur deux (54%) projette **d'arrêter ou diminuer son activité libérale** :
 - 32 % parmi les 50-54 ans
 - 72 % parmi les 60 ans et +
- **Particularités des 50-54 ans** :
 - 10 % rechercheront à diversifier leur activité professionnelle
 - 8 % à s'associer
 - 7 % à changer de lieu d'installation
- **Médecins de + 60 ans** :
 - Un sur dix (10 %) envisage de maintenir sa situation actuelle pour les 5 à 10 ans à venir

○ A quel âge envisagez-vous de cesser votre activité libérale ?

- **A 65 ans : 57 %**
- **Avant 65 ans : 20 % (1 sur 5)**
 - 50-59 ans : 1 sur 4
 - En Seine-Saint-Denis et en Essonne : 1 sur 4
- **Après 65 ans : 17 %**
 - Surtout les Parisiens (un sur quatre)
 - 9 % des 50-54 ans

Comment améliorer les dernières années de l'activité libérale ?



La recherche d'un successeur

- **65 ans et plus :**
 - Un sur trois (37 %) recherche un successeur

- **Tous (93 %) rencontrent des difficultés pour trouver un successeur**
 - particulièrement dans le Val d'Oise (97 %)
 - dans une moindre mesure sur Paris (80%)

Les médecins connaissent-ils les modalités de leur retraite ?

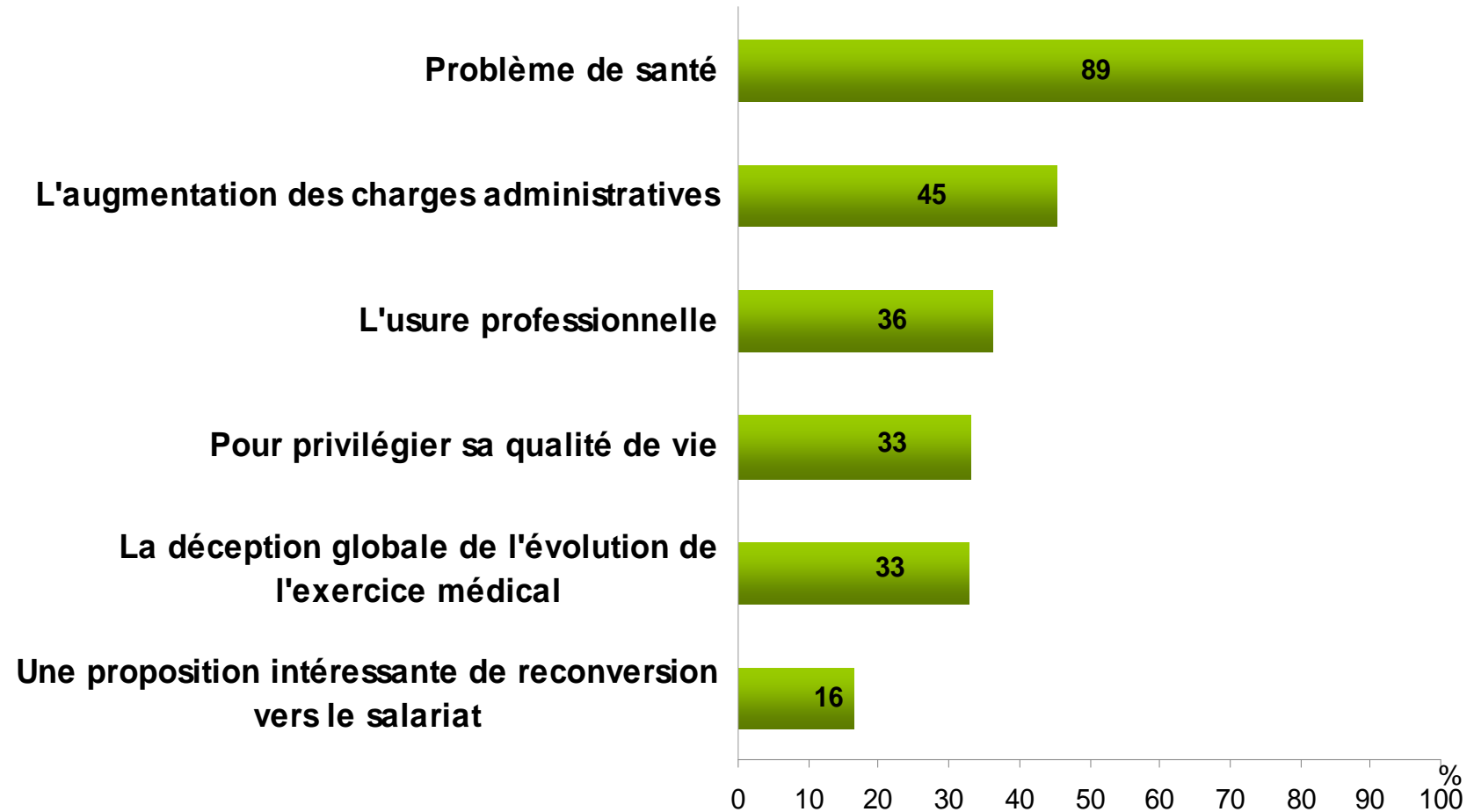
- Seul 1 sur 5 déclare connaître les **démarches administratives** à engager pour l'obtention de sa retraite.
- 31 % des répondants déclarent connaître les **implications financières** qui découlent de la retraite.
- Parmi les médecins âgés de 60 ans et plus, 62 % ne connaissent pas le montant de leur retraite à 65 ans.

Les mesures d'incitation à la poursuite d'activité après 65 ans

Depuis 2004 : cumul retraite et activité libérale possible

- **44,5 %** connaissent cette mesure, **bien accueillie** et très commentée (897 commentaires)
- **52 %** envisagent d'en bénéficier
 - 45 % des généralistes / 56 % des autres spécialistes
 - Plus particulièrement les médecins parisiens (64 %)
 - Et les « hauts revenus » (> 100 000 euros annuel 57 %)
- **Critiques émises via les commentaires libres** (363 commentaires)
 - « *La limite de 43 000 euros pose problème* »...« *Trop de charges* »,
 - « *Dompage que les points de retraite ne se cumulent pas avec ceux acquis puisqu'il faut continuer à cotiser* »...

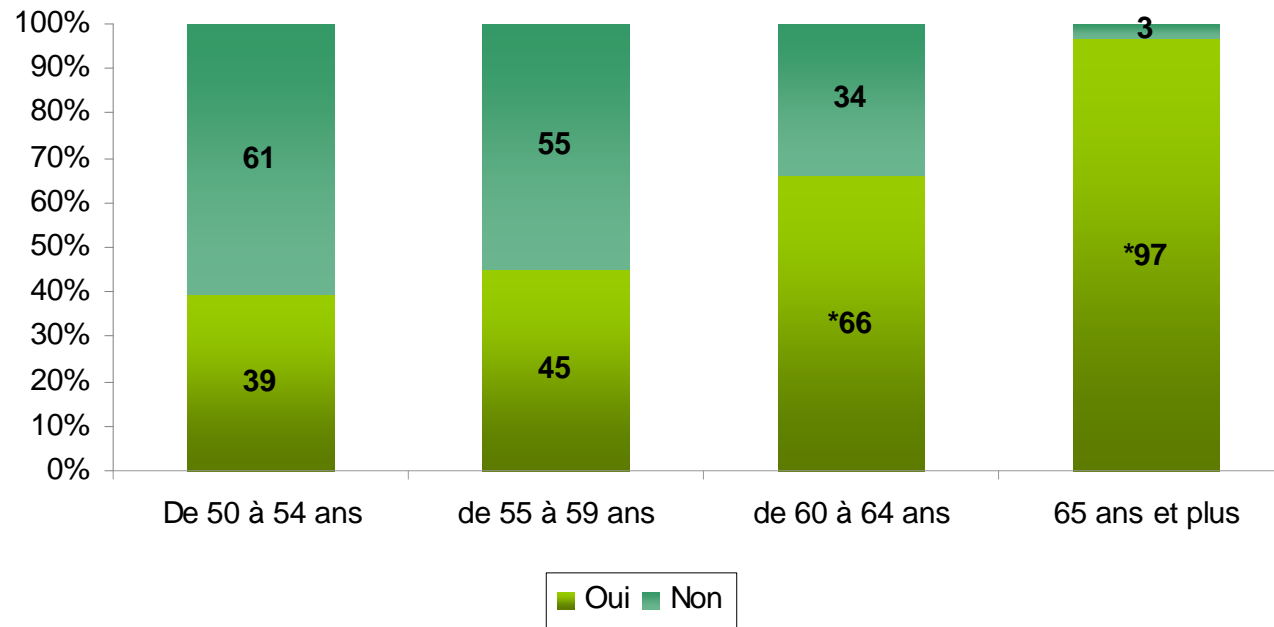
Qu'est ce qui fait / ferait partir plus tôt ?



Poursuivre son activité après 65 ans ?

- **La moitié** des répondants (les 2/ 3 des Parisiens) sont **favorables** à ce que les médecins **puissent poursuivre** leur activité libérale après 65 ans.
- Mais parmi les **50-54 ans** : 61 % n'y sont **pas favorables**

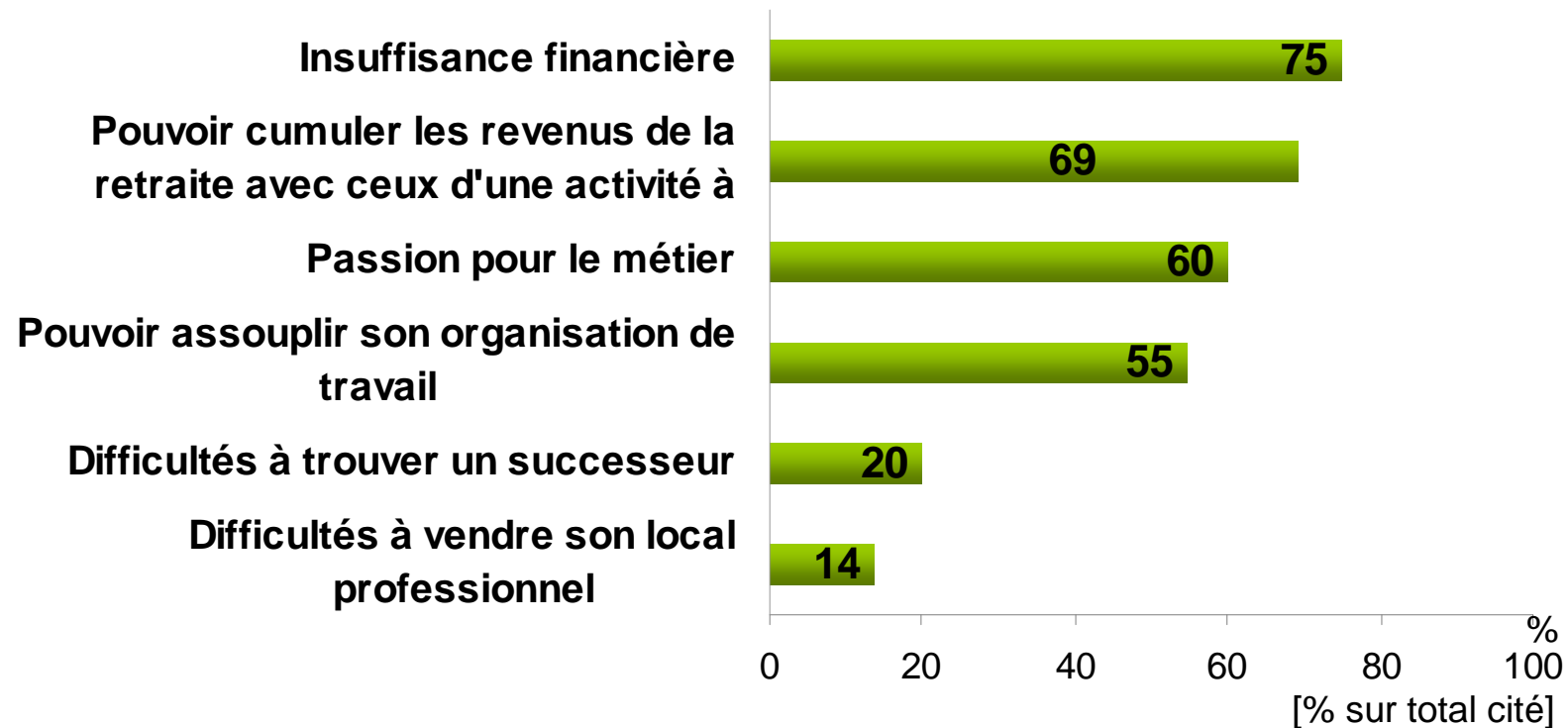
Etes-vous favorable à poursuivre votre activité après 65 ans ? / tranche d'âge



* p=0,001

Poursuivre son activité après 65 ans ? Les motifs

- Quelles sont les situations qui pourraient vous amener à poursuivre tardivement votre activité libérale ?



Poursuivre son activité après 65 ans ?

- **Les mesures pouvant inciter davantage les médecins libéraux à poursuivre après 65 ans :**

1- Exonération totale des charges URSSAF 76 %

2- Exonération de taxe professionnelle 71 %

Reste également le problème de l'impossibilité légale d'acquérir de nouveaux points de retraite.

Médecin de + 50 ans : Deux profils types

○ Médecin de la cinquantaine

- Plutôt une **femme**
- Encore des enfants à charge
- Considère ses conditions d'exercice mauvaises

○ Envisage la retraite à 60-62 ans

- N'envisage pas de continuer une activité professionnelle
- Ne recherche pas de successeur
- Ne connaît pas les démarches pour prendre sa retraite

○ Ne connaît pas le montant de sa retraite future

- Mais a un contrat de prévoyance

○ Ne connaît pas les mesures d'incitation

○ Médecin de la soixantaine :

- Plutôt un **homme**
- N'a plus d'enfants à charge
- Satisfait de ses conditions d'exercice

○ N'envisage pas la retraite avant 65 ans

- Envisage de conserver une activité professionnelle pendant sa retraite
- Recherche un successeur.
- Connaît les démarches pour prendre sa retraite

○ Connaît le montant de sa retraite future

- Mais n'a pas de contrat de prévoyance

○ Connaît les mesures d'incitation

○ L'enquête a suscité de très nombreux commentaires. Les plus représentatifs :

« La retraite CARMF est environ la moitié de mes besoins. l'autre moitié sera obtenue par la vente de l'immobilier du bureau. La crise complique tout. Il n'y a aucun repreneur, des annonces multiples n'ont rien donné, on va vers un krach médical en France, par manque de médecins, spécialistes surtout. »

« J'aimerais pouvoir continuer en libéral à temps partiel et enseignement à condition que cela soit fiable financièrement (retraite + partie travaillée exonérée de charges sociales dont CARMF) »

« Je prends ma retraite libérale anticipée en raison de l'augmentation majeure du loyer professionnel et de charges intenable : CARMF, URSSAF et taxe prof. > 50% du chiffre d'affaires »

- Les charges :

« Retraite souhaitée dès à présent mais revenus insuffisants car : trop de charges pour la poursuite d'une activité libérale à mi-temps et retraite actuelle insuffisante sur le plan financier. Autre activité médicale peu attrayante. Méconnaissance des autres possibilités de travail. (charges secteur II). »

« J'aime mon métier et aimerais avoir une activité réduite à l'approche de la retraite ou en post-retraite, à condition de ne pas avoir la gestion du cabinet + les charges. »

« Exaspération face à l'augmentation des charges, la dévalorisation de l'acte C, les exigences de plus en plus importantes des patients et des caisses de SS, le climat d'agressivité et d'insécurité local (95), envie de partir planter des choux en Corrèze. »

« La Médecine générale libérale n'attire plus les jeunes médecins. Installé depuis 20 ans, je n'arrive plus à me faire remplacer depuis 2 ans... Pour avoir un revenu en rapport avec le nombre d'années d'études, il faut multiplier les heures de travail (en devant rajouter les heures de courrier, téléphone, comptabilité) et faire face aux charges (URSSAF, TP) écrasantes. »

« Pas envie de prendre de retraite mais les conditions d'exercice sont telles (charges de travail administratif, non reconnaissance par les politiques, sécu, les spé, de ce qu'est un MG + honoraires ne représentant plus rien) que j'arrêterai dès que possible la mort dans l'âme. »

« Dans une SCM, le problème le plus important c'est le départ de autres médecins, s'ils ne sont pas remplacés, les charges augmentent trop et on devra arrêter. »

« "Vocation" à l'âge de 8 ans, puis j'ai vu disparaître une médecine humaine et compétente, tuée par les charges et les tâches administratives, forcée à devenir une médecine de rendement financier. j'ai interdit à mon fils de devenir médecin en France. »

- Le secteur 2 :

« Après plus de 15 ans en activité principale en libéral dans mon propre cabinet, j'ai choisi depuis 8 ans une activité salariée principale avec 2 journées et demies de remplacement régulier, en libéral secteur 2 (je suis secteur 1) = moins de stress, plus de convivialité et d'argent. »

« La suppression du secteur 2 serait très préjudiciable au maintien de mon activité. j'ai déjà été pénalisée par le départ à la retraite de mon associée qui n'a pas trouvé de successeur. mes charges de fonctionnement dans les mêmes locaux ont été multipliées pas deux depuis l'année 2000 »

- Un **raccourcissement** de la **durée de la carrière** des médecins libéraux qui se confirme :
 - âge d'installation : 33 ans pour + 50 ans / 39 ans actuellement
 - 50-54 ans : génération qui souhaite partir plus tôt que les + 60 ans
- D'où une **aggravation de la baisse de la densité médicale** en Île-de-France d'ici 2030 à prévoir (prévision DREES : -25,8 %)
- Pour faire face à cette crise démographique, l'URML Ile-de-France travaille à un **plan d'action** qui sera présenté à la fin du premier semestre 2009